

# Observatoire Hommes-Milieus Vallée du Rhône

## *Appel à Propositions de Recherche (APR) 2024*

L'[Observatoire Hommes-Milieus Vallée du Rhône](#) (OHM VR), a pour emprise géographique le corridor fluvial du Léman à la Méditerranée, c'est-à-dire le fleuve lui-même, ses marges, sa plaine alluviale, les principales confluences et le delta. Les territoires étudiés sont soumis à l'influence de nombreux aménagements présents sur tout le cours du fleuve. La crue de 2003 est considérée par les acteurs de l'eau comme un évènement majeur qui a modifié les logiques de gestion du fleuve. Elle a conduit notamment à la signature d'un premier Plan Rhône le 21 mars 2007. L'OHM VR se propose d'étudier l'évolution contemporaine du fleuve et de ses sociétés riveraines au regard du changement de paradigme dans les logiques de gestion.

### **Objectifs de l'APR 2024**

L'appel à proposition de recherche (APR) est destiné à soutenir des contributions scientifiques qui vont nourrir la réflexion collective autour du changement de paradigme de gestion du fleuve Rhône et produire des connaissances susceptibles de promouvoir un développement durable du corridor rhodanien. L'APR permet également de soutenir des contributions qui alimenteront une base de données commune sur le Rhône.

Les propositions devront être interdisciplinaires. Toutefois, dans la mesure où nous souhaitons faire émerger des champs encore peu explorés, des propositions disciplinaires peuvent être soumises. Dans ce cas, il faudra préciser en quoi la proposition s'insère dans la démarche collective et les objectifs de l'OHM VR, et alimente également la réflexion multi-échelle afin de répondre à des enjeux s'exprimant sur tout le corridor rhodanien.

Ce nouvel APR, comme les précédents, privilégiera des approches orphelines, complémentaires des études déjà engagées, notamment dans le cadre des APR précédents et de conventions de recherche avec les partenaires du Plan Rhône.

### **Thèmes privilégiés**

Six thèmes prioritaires ont été identifiés sans qu'ils soient pour autant exclusifs

## 1. Trajectoire géo-historique et ruptures

*Mots-clés : vision rétrospective ; acteurs ; structures biophysiques ; crises ; évènements structurants.*

Le schéma conceptuel de l'OHM VR donne une image temporelle simplifiée de la domestication historique du fleuve au cours d'une période de près de 175 années, initiée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle par une succession d'évènements hydrologiques catastrophiques ayant forcé la main des services de l'Etat et exigé des réponses et des décisions immédiates. Après cette longue période d'aménagement drastique du Rhône, une situation dramatique en 2003 entraîne un nouvel engagement fort des gestionnaires et une implication politique renforcée au travers des collectivités territoriales notamment des Régions. Il y a cependant une différence majeure entre les deux ruptures, dans le premier cas il s'agit de contrer les frasques naturelles du fleuve, dans le second il s'agit de pallier aux impacts négatifs de l'artificialisation.

La crue de décembre 2003 est considérée comme le déclencheur d'un changement de paradigme de gestion sur le fleuve, un épisode bref et géographiquement localisé sur le tiers aval de l'axe fluvial. Il s'agit là d'une hypothèse de travail pour explorer temporellement le changement de perception du fleuve et de ses modalités de gestion. Il est probable que les changements sociaux, vraisemblablement stimulés par l'urgence, aient été initiés bien avant cet événement, du fait d'un cumul d'évènements d'origine naturelle et/ou anthropique, crues majeures moins médiatisées, canicule de 2003, pollutions accidentelles, répétitives ou insidieuses. Cette rupture contemporaine est probablement plus complexe à décrypter et nécessite un regard plus large sur l'ensemble des évènements, petits et grands, qui ont contribué à prendre des mesures afin d'inverser les tendances « négatives » infligées par le cumul des pressions anthropiques sur une ressource supposée inépuisable. Il est également possible de s'intéresser aux nombreux acteurs et réseaux qui construisent ces changements quant à la perception du fleuve et se fédèrent autour d'une cause commune.

L'objectif de ce thème est de replacer la question du changement de paradigme dans une perspective temporelle plus longue et d'intégrer notamment les évolutions contemporaines de ce socio-écosystème dans ses dimensions physiques, biologiques, chimiques et sociétales. Replacer la dynamique de changement actuelle dans un cadre temporel pluri-séculaire est aujourd'hui un enjeu de connaissance important. Cette évolution rapide a-t-elle des analogues anciens ? L'histoire des aménagements et la réponse de l'environnement fluvial à ces aménagements constituent une base de connaissance importante qu'il convient encore de préciser afin de mieux identifier les facteurs de causalité. Un effort important est également attendu quant à l'évolution écologique du fleuve et l'étude de l'évolution des discours et des pratiques des aménageurs, des gestionnaires, des décideurs ou encore des habitants. Existe-t-il des ruptures majeures, des moments-clés au sein de cette évolution ? Quels sont les évènements structurants (y compris autour du transport fluvial, des éclusées, des opérations APAVER, de la thermie, des étiages, des canicules, des accidents industriels...) qui ont influencé les pratiques de gestion (DCE, Directive Mer, Directives Inondations, politiques en faveur de la biodiversité...) ? Y a-t-il des changements d'usages ? Existe-t-il un changement de paradigme de gestion au début du XXI<sup>e</sup> siècle ? Quels en sont les déterminants ? Observe-t-on la construction de nouveaux espaces de décision et de production de l'action publique ? Le cadre territorial décliné par la DCE répond-il aux ambitions initiales d'une gestion intégrée de l'eau ? Y a-t-il une déconnexion des formes de savoir ? Après le militantisme partagé des années 70, les liens actuels

entre scientifiques et riverains sont-ils distendus ou revêtent-ils des formes différentes qu'il conviendrait d'identifier ? Autant de questions qui permettent d'établir la trajectoire évolutive du système et d'esquisser une prospective.

## 2. Du développement durable à la transition environnementale

*Mots-clés : développement durable ; transitions environnementales ; gestion intégrée ; enjeux socio-économiques ; applications territoriales.*

L'avènement du premier Plan Rhône, en 2007, a consacré la notion de développement durable appliquée à l'échelle d'un grand corridor fluvial. Quinze années plus tard, il semblerait que la notion de développement durable tende à s'effacer au profit de celle de transition écologique ou énergétique. Dans le cadre du plan Rhône-Saône 2021/2024, il est question de « transition écologique et climatique des activités et des territoires ». La Compagnie Nationale du Rhône annonce, sur son site Internet, « accompagner les territoires dans leur transition énergétique ». De quoi ce glissement sémantique est-il le nom ? Signe-t-il le « retour » des enjeux énergétiques du fleuve dans le cadre des changements globaux ? Cette mise en avant des enjeux énergétiques modifie-t-elle ou pas les priorités de gestion du Rhône portées par le plan Rhône ou s'inscrit-elle, plutôt, dans une certaine continuité ? Pour répondre à ces questions, deux domaines de réflexion peuvent être abordés.

Le premier domaine concerne l'action publique et privée à l'échelle du Rhône. Il s'agira d'étudier comment les enjeux climatiques transforment ou renforcent les actions actuelles en matière de production d'énergie, avec, notamment, le développement des énergies renouvelables dont le caractère écologique peut faire débat ; de gestion de la ressource aquatique soumise à l'augmentation des températures et de la biodiversité dans un contexte de restauration écologique et enfin, de développement des enjeux relatifs au cadre de vie des riverains et usagers (mobilité, usages récréatifs et touristiques du fleuve). Une comparaison avec d'autres fleuves français (ex : Seine, Loire, Garonne, Rhin) ou étrangers (ex : Danube) permettrait de mieux saisir les spécificités de développement du Rhône, notamment dans la valeur économique ainsi générée.

Le second domaine de réflexion concerne l'échelle territoriale, comme lieu d'observations privilégié des transformations actuellement à l'œuvre autour du fleuve. Par territoire, nous entendons « une forme particulière de découpage de l'espace plus ou moins institutionnalisé »<sup>1</sup>. Une multiplicité de territoires fluviaux coexiste : les territoires générés par l'aménagement ou suscités, plus récemment, par le plan Rhône (à l'instar de la Vélo Route, des Zones d'Expansion des Crues...), les territoires définis par des activités économiques ou de protection de la nature (Réserves naturelles, Zones Natura 2000...), les territoires urbanisés ou agricoles... La conciliation d'enjeux multiples (tourisme et biodiversité par exemple, ou économie et protection de l'environnement) reste difficile à appliquer, redoublée par l'articulation complexe des politiques publiques (GEMAPI, zones protégées...). Les analyses pourront porter sur des territoires définis par des enjeux contradictoires pour en montrer la

---

<sup>1</sup> Alphantery P., Bergues M. (2004). Territoires en questions : pratiques des lieux, usages d'un mot, Ethnologie Française, Territoires en questions, XXXIV, 1, p. 5-12

difficile conciliation ou *a contrario*, étudier des dynamiques intégrées. Elles pourront prendre comme objet les activités socioéconomiques, les actions publiques, les rapports entre acteurs sociaux (usagers, acteurs socioéconomiques, élus, gestionnaires, scientifiques...) qui organisent les liens au territoire fluvial. Le SEEGMA constitue un territoire pertinent pour explorer ces situations.

Les réflexions engagées depuis plusieurs années au sein de l'OHM VR concernant la mise en débat des savoirs et des attachements au fleuve méritent, d'être poursuivies pour imaginer des lieux possibles de confrontation et/ou de co-construction des diverses manières de vivre le Rhône et de penser son développement durable et/ou sa transition.

Des recherches en sociologie, science politique, géographie, urbanisme, histoire, droit et économie sont attendues.

### 3. Fonctionnement socio-écosystémique

*Mots-clés : échanges nappe/rivière ; dynamique forestière ; diagnostic et qualité environnementale ; dynamique hydromorphologique ; services écosystémiques ; aménités ; gestion durable.*

L'objectif de cet axe est de produire des descripteurs interdisciplinaires (physiques, chimiques, biologiques et socio-économiques) afin d'établir des diagnostics d'état du corridor fluvial, de ses marges naturelles ou construites, et des services rendus. Le but de ce diagnostic est de dresser un état des lieux qualitatif et quantitatif des ressources et de leurs usages permettant un développement durable des territoires associés au fleuve. Les programmes RhônEco et OSR dressent un état physique (hydraulique et sédimentaire), chimique et biologique du corridor fluvial (sections court-circuitées du Rhône - RCC - et annexes fluviales). Les différents programmes concernant les marges construites considèrent les aspects sédimentaires, hydrodynamiques et biologiques (ripisylve, flore et faune aquatique...). Il semble donc maintenant nécessaire de développer une approche intégrant ces différents compartiments du fleuve pour obtenir une vision plus synoptique de l'hydrosystème et des services rendus aux populations riveraines.

Dans cette optique, deux principaux points mériteraient d'être explorés :

- le développement de métriques biologiques concernant le Rhône chenalisé, pour prendre en compte l'état des populations d'invertébrés et de poissons, en croisant l'état des différents compartiments du fleuve (lônes restaurées ou non, casiers, RCC, chenal non endigué, canaux, retenues) et conduisant à une approche intégrée de la mosaïque fluviale. Dans ce domaine, l'impact du marnage journalier lié au fonctionnement par éclusées sur la flore, la faune et les usages des différents compartiments de l'hydrosystème constitue un champ de questionnement encore à explorer. Un bilan de l'état thermique du Rhône et de son impact sur les organismes vivants et les usages par les populations riveraines est également à réaliser afin d'approfondir l'étude du comportement thermique du fleuve caractérisé sur une période de près de 100 ans. On dispose par ailleurs d'une très faible connaissance du plancton dans le Rhône (espèces, évolution temporelle) et des chaînes alimentaires exactes, alors que ces connaissances permettraient d'évaluer les contaminations possibles pour les poissons.
- l'étude qualitative et quantitative des services rendus par les écosystèmes rivulaires et les marges construites, intégrant économie, attentes et perceptions sociétales. La dimension économique du Rhône est principalement associée à la production d'énergie et au transport fluvial. Moins visibles

et moins connus, d'autres usages (eau agricole, eau potable, pêche, loisirs, tourisme notamment) et d'autres services (écosystémiques, paysagers notamment) coexistent. L'importance de ces usages et services mérite d'être précisée. Ainsi, par exemple les processus d'autoépuration se déroulant dans les berges du fleuve garantissent le maintien de la qualité de l'eau de nappe. Ces processus se déroulant à l'interface fleuve-nappe méritent d'être mieux connus, mieux quantifiés, pour comprendre les compromis nécessaires et les synergies possibles entre différents usages et services rendus par les hydrosystèmes et en orienter les choix de gestion. Plus généralement les questions posées sont les suivantes : quels sont les services perçus par les acteurs (usagers ou gestionnaires des milieux) ? Quelle importance leur accordent-ils ? Quelles méthodes pourraient permettre de les révéler ? Quels sont les indicateurs et les échelles de valeurs (les niveaux seuils) utilisés par les acteurs pour mesurer ces services et leurs changements sous l'influence des actions anthropiques ? Quels liens peut-on faire entre les métriques biophysiques et chimiques développées pour caractériser les fonctions et les indicateurs utilisés par les acteurs ? Quels compromis les acteurs sont-ils prêts à faire entre les différents services (par exemple entre développement du tourisme fluvial et préservation des espaces naturels) ? La nécessaire conciliation des différents enjeux (agriculture, loisirs, environnement, obligations de concession...) amène-t-elle à réviser les cahiers des charges des gestionnaires (par exemple, laisser de la végétation à certains endroits pour favoriser un fonctionnement dynamique de la morphologie du fleuve) ? L'influence de la « qualité environnementale » du fleuve et de son corridor immédiat (marges naturelles ou anthropisées) sur ces différents usages et services mérite également attention. Sur ce thème, il est attendu des projets qui proposent une vision d'ensemble, autant que possible quantifiée, des différents services et usages et précisent leurs liens avec les questions de « qualité ».

#### 4. Risques environnementaux

*Mots-clés : écotoxicologie/chimie ; changement climatique ; disponibilité des ressources en eau ; risques d'inondations ; perception des riverains.*

Les risques constituent une problématique majeure de l'OHM VR avec la mise en place des deux Plans Rhône successifs, dont les objectifs globaux visent une réduction des risques de détérioration de ce socio-écosystème. Les risques considérés sont multiformes. Il peut s'agir du risque inondation, du risque de pollution, des risques liés aux usages de l'eau et denrées tirées du fleuve (consommation de poissons et produits agricoles en bordure du Rhône), les risques environnementaux associés aux hyper-prédateurs ou encore à certains usages (développement touristique de la ViaRhôna). Il est important d'en évaluer la gravité et de mesurer l'impact potentiel sur le milieu (écologie, écotoxicologie, santé).

Nous souhaitons investir davantage le champ du risque d'inondation qui a encore été peu exploré dans une logique interdisciplinaire depuis la création de l'observatoire alors même qu'il est au cœur du questionnement du plan Rhône. Quel lien y a-t-il entre risque inondation et restauration, entre risque inondation et évolution morphologique ? Quelles sont les conséquences de l'exhaussement des marges et de l'atterrissement des casiers sur le risque inondation ? Quels seront les effets du démantèlement des marges ? Une prospective sur l'évolution des marges alluviales et des conséquences de cette évolution serait souhaitable. L'hydrologie du fleuve a également évolué au cours du 20<sup>ème</sup> siècle mais cette évolution reste à préciser. Il convient également de s'interroger sur la

perception et la représentation du risque inondation et les solutions envisagées par les différents acteurs.

Des contaminants de différentes formes rejoignent toujours le Rhône. Depuis quelques années apparaissent notamment des contaminants dits « émergents » dont les effets, les flux et les sources sont mal connus : par exemple, les plastiques, produits vétérinaires et pharmaceutiques, agents surfactants, composés perfluorés... Acquérir des connaissances sur ces contaminants permettrait de mieux évaluer le risque qu'ils représentent spécifiquement pour l'écosystème aquatique, préciser leurs sources et prédire leur devenir sur l'ensemble du fleuve (temps de résidence, comportement biophysico-chimique, voie de transfert vers le biote). Les connaissances sur les contaminants en phase dissoute restent limitées, notamment sur les variations temporelles. Quelles sont par ailleurs les connaissances épidémiologiques disponibles ?

Les situations d'étiage, notamment l'allongement de ces périodes critiques, deviennent aussi une préoccupation importante dans le contexte du changement global. En plus de la question de la disponibilité des ressources, des risques connexes sont susceptibles de se développer : augmentation des concentrations en contaminants, plus grande prévalence d'épisodes d'eutrophisation ou de bloom de macrophytes, augmentation des températures avec risques pour la faune. Très peu de travaux existent sur le Rhône dans ce domaine, et ce risque est à appréhender de manière intégrée, incluant le rôle des aquifères et des systèmes de gestion des débits ainsi que les effets socio-écologiques.

Enfin, le risque en tant que construit social nécessite une analyse de sa définition et perception par les différents acteurs (politiques, médias, scientifiques, gestionnaires, riverains, citoyens notamment) mais aussi une comparaison de cette perception : qu'est-ce qui fait risque, quels outils de mesures, quels indicateurs, quels niveaux seuils, quelle résilience ? Cette comparaison peut permettre entre autres de faciliter la circulation de l'information et de partager les incertitudes pour proposer des solutions de gestion concertées et alimenter le débat public en matière de développement durable. Ces questions bénéficieraient d'une co-construction des savoirs entre scientifiques et non-scientifiques. Il existe des différences de perceptions et savoirs en matière de risques liées aux pratiques (pollution, démantèlement des marges...). Comprendre comment se forment les différents savoirs sur la qualité du Rhône est un enjeu.

## 5. Restauration et renaturation

*Mots-clés : caractérisation de l'habitat ; modèles quantitatifs d'action ; réparations physiques ; suivis écologiques ; processus ; fonctionnement des écosystèmes.*

Les objectifs de restauration du fleuve Rhône évoluent avec la mise en application du schéma de redynamisation du lit du Rhône. Les actions de restauration ne portent plus seulement sur le relèvement des débits réservés ou la réhabilitation des îlots mais sur l'enlèvement des ouvrages de protection des berges, le ré-élargissement du lit et la redynamisation du transport solide résultant de l'érosion latérale ou d'introductions artificielles de sédiments. Dans ce contexte, de nouvelles références sont à construire et la restauration de processus est un champ d'investigation complexe. Quels sont les risques ? Quelle est l'efficacité de ces nouvelles mesures ? Comment la végétation riveraine ou encore les communautés benthiques et hyporhéïques vont-elles réagir à l'apparition de ces nouveaux milieux plus dynamiques qu'ils soient riverains ou aquatiques ? Quelles espèces vont structurer ces nouveaux milieux ? Quelles seront les vitesses de colonisation de la végétation ?

Comment cette dynamique va-t-elle interagir avec les pratiques actuelles d'entretien du lit ? Quelles sont les réponses du fleuve qui peuvent être attendues de ces modifications tant en termes de morphodynamique que d'écologie ? Quels sont les suivis/indicateurs les plus pertinents pour mesurer les effets de ces actions de restauration sur l'état écologique ? Y aurait-il des secteurs plus stratégiques à privilégier pour de telles actions ? Quels sont les indicateurs de suivi pertinents pour évaluer les bénéfices de telles actions ? Quels sont les coûts/bénéfices de ces actions ? Quelles seraient les métriques socio-économiques appropriées pour l'évaluation des actions de restauration ? Comment ces travaux sont-ils compris par les riverains et le public ? Quelles représentations ont-ils de ces nouveaux lieux ? Y a-t-il de nouveaux usages ou de nouvelles pratiques ?

La relation physique-chimie--biologie est un champ de questionnement qu'il convient encore d'explorer pour affiner les modèles bio-physico-chimiques quantitatifs en intégrant également d'autres facteurs-clés (coûts socio-économiques, services écosystémiques) pour permettre de mieux caler les politiques de restauration. De plus, le lien habitats-processus (transformation d'énergie et production/dégradation de matière organique doit être précisé dans un contexte dynamique et prenant en compte les fortes variabilités interannuelles des régimes hydrologiques et thermiques). Dans un premier temps, une synthèse bibliographique sur l'état des connaissances aussi bien fondamentales que méthodologiques serait très utile pour développer ensuite une analyse de terrain.

## 6. Nouveaux outils

*Mots-clés : simulation ; modélisation ; science participative ; visualisation ; partage d'informations.*

Comme dans les appels à projets précédents, ce sixième thème souhaite privilégier les travaux de recherche portant sur l'expérimentation et l'application de nouveaux outils de caractérisation, d'évaluation, de prédiction ou encore de bancarisation et de partage de l'information. Quelles sont les tendances évolutives, les trajectoires systémiques ? Y a-t-il des milieux/secteurs plus sensibles que d'autres aux changements ? Les démarches de prospective et de simulation sont ainsi attendues tout comme des actions visant aux partages et à l'exploitation de données.

Un effort important de bancarisation des données est engagé sur cet OHM. Cette bancarisation doit notamment apporter les données permettant d'explorer ces évolutions futures et de construire des scénarios spatialisés d'évolution sous conditions. La thématique de la science citoyenne concerne l'implication des non-professionnels dans l'investigation scientifique. Le but est de produire des bases de données à large échelle et à long terme avec l'appui participatif d'amateurs. Les bénéfices induits sont de démystifier la science et ses pratiques en dissipant la méfiance du public face à l'écologie laissée aux experts, de construire du capital social, et de favoriser l'inclusion et le consensus dans les processus de décision en matière de biodiversité et d'aménagement du territoire.

Parallèlement au processus de bancarisation, une réflexion mériterait d'être engagée sur l'évolution et l'accroissement des masses de données susceptibles d'être mobilisées dans le cadre des projets proposés. Les technologies émergentes pour le traitement des masses de données importantes relevant des big data seraient intéressantes à prospecter : réconciliation de données manquantes et de chroniques incomplètes, nouveaux supports pour portails applicatifs (tablette, smartphone), cloud computing, systèmes collaboratifs de partage des données en équipe de recherche sur du code ou des publications, solutions pour la durabilité, l'intégrité et la sécurité des bases de données, etc.

La représentation et/ou la modélisation des logiques d'acteurs (EDF, CNR, syndicats, agence de l'eau, ...) face à ce changement de paradigme demeure intéressante à étudier sous l'angle systémique à l'aide d'outils comme la dynamique des systèmes par exemple. Cela permettrait de mieux comprendre les raisons (causalité) et les enjeux (attendus) des décisions de gestion antérieures et éventuellement futures.

La formalisation des approches quantitatives et qualitatives reste souvent floue, ponctuelle spatialement et temporellement, et réalisée au cas par cas. L'analyse fonctionnelle, l'analyse multicritère ou les systèmes à base de connaissances (au sens de l'intelligence artificielle) pourraient constituer par exemple une approche intéressante, voire générique, pour l'évaluation des fonctions écosystémiques et des usages.

## Qui peut soumettre une proposition de recherche ?

Le présent appel à proposition de recherche s'adresse à toutes les équipes de recherche partenaires du LabEx DRIIHM ainsi qu'à toute équipe française et étrangère via un partenariat avec une équipe française membre du LabEx. Une même équipe peut déposer plusieurs projets auprès de l'OHM VR, de plusieurs OHM ou auprès du DRIIHM (interOHM).

Les porteurs et co-porteurs du projet doivent être rattachés à une structure de recherche, même si des participants extérieurs peuvent intervenir dans la réalisation de la recherche (contractualisation).

## Comment soumettre une proposition de recherche ?

La soumission des propositions de recherche pour l'OHM Vallée du Rhône se fait obligatoirement en ligne à l'adresse : <http://www.driihm.fr/>, après identification du porteur de projet sur le site du LabEx DRIIHM.

### LA SAISIE SE FAIT EN TROIS TEMPS

**1<sup>er</sup> temps** : S'inscrire sur le site du Labex DRIIHM

**2<sup>ème</sup> temps** : Une fois connecté, vous pouvez alors choisir la langue du site (Français, Anglais) – sur la partie droite de l'écran vous trouverez un menu "Appel à Projet de Recherche", vous cliquez sur « Déposer un projet ».

**3<sup>ème</sup> temps** : Informer chacun des onglets suivants : « Références du projet », « Contenus du projet », « Participants », « Financement » et dans « Soumettre » : S'engager à respecter la charte des OHM et certifier l'exactitude des renseignements fournis ; Sauvegarder et soumettre.

Le porteur de projet peut joindre tout fichier qu'il jugera utile dans la section « Contenus du projet ».

Le (la) porteur(e) de projet, et lui (elle) seul(e), peut voir et modifier le projet soumis (depuis la page "Vos projets déposés" du menu "Appel à Projet de Recherche") jusqu'à la date de fin de l'APR, soit le 1<sup>er</sup> février 2024 (minuit, heure de Paris).



Toute demande doit présenter :

- un **historique du projet** et un **point d'avancement** des résultats déjà acquis lorsqu'une proposition se positionne dans la continuité d'un projet soutenu les années précédentes ou dans le cadre d'un doctorat ou d'un post-doc en cours, ainsi que les résultats attendus et le lien avec le projet précédent ;
- des **détails** sur ce qui relève effectivement du projet et ce qui relève d'une autre source de financement, tant en termes de **budget** qu'en termes **d'actions de recherche** ;
- un descriptif des **équipes collaboratrices** et de leur **contribution** attendue.

**Vous pouvez joindre lors de la saisie tous les documents que vous jugerez utiles.**

**Vous devez informer la coordination de l'OHM VR de votre proposition (voir contact)**

**Les propositions seront examinées par le Conseil de Direction de l'OHM VR.**

**IMPORTANT !** Avant toute saisie d'un projet concernant plusieurs OHM, le porteur doit prendre contact avec les directeurs-trices des OHM concernés.

Les projets interOHM doivent être déposés avec une demande financière globale non répartie par OHM. Ce volet est géré directement au niveau du LabEx et bénéficie d'un financement spécifique. Il s'agit d'un APR « blanc », donc non orienté. Cependant, les projets soumis doivent obligatoirement concerner au moins deux OHM.

## Engagement des lauréats

En cas d'acceptation d'un projet, l'équipe lauréate s'engage à devenir membre et à signer la charte de l'OHM VR. Ce faisant, il reconnaît les objectifs de l'OHM et accepte les engagements suivants :

### Engagements administratifs et financiers

Pendant la période d'un mois qui suit l'annonce des lauréats, les équipes s'engagent à fournir au gestionnaire de l'APR les éléments nécessaires à la mise à disposition du financement obtenu.

Si ces formalités ne sont pas satisfaites sous un mois, le LabEx DRIIHM se réserve la possibilité de réaffecter les financements correspondants.

Les dépenses faites dans le cadre des projets lauréats doivent rentrer dans le cadre des dépenses éligibles du LabEx DRIIHM (Cf. Guide financier LabEx DRIIHM en ligne sur le site du LabEx et transmis à tous les lauréats de l'APR) et seront justifiées annuellement en février auprès du Service Financier et Comptable de la DR16, délégation pilote du LabEx DRIIHM, via la délégation de proximité de l'unité lauréate.

Chaque projet retenu se verra attribuer un financement laissé à l'appréciation du Conseil de Direction de l'OHM Vallée du Rhône, d'un **maximum de 15 000 €**. A noter que :

- les dépenses de salaire et les gratifications de stage ne sont pas éligibles dans le cadre de l'APR ;

- les dépenses d'équipement ne sont pas éligibles dans le cadre de l'APR ;
- les dépenses de « petits matériels » sont éligibles jusqu'à 4000 € (selon définition de l'ANR) ;
- les prestations de service sont éligibles mais leur montant ne doit pas dépasser 30% du budget total alloué ;

## Engagements scientifiques

### Les retours obligatoires

Dans un délai de deux ans après l'obtention des crédits et avant toute soumission à un nouvel APR DRIIHM, les projets financés feront l'objet :

- d'une **présentation orale lors du séminaire scientifique annuel de l'OHM VR** (entre mai et juin, en général tenu à Marseille ou à Lyon). Ces restitutions seront mises en ligne sur le site internet de l'OHM VR ;
- d'un **rapport succinct rendu sous la forme d'une fiche de synthèse (4 pages)** dont la trame sera présente sur le site du DRIIHM et vous sera également transmise par l'OHM VR ;
- dans le cas d'un projet impliquant un étudiant, le mémoire de recherche devra être fourni à l'OHM, accompagné des données rassemblées dans le cadre du travail.
- d'un **rapport quantitatif mentionnant : publications, rapports, stages, thèses, vulgarisation, communications**, etc. Ces éléments factuels serviront de critères de sélection pour l'attribution de tous nouveaux financements.

### Remerciements et citations

Les lauréats s'engagent à publier dans les deux années qui suivent le présent APR au moins 1 article dans une revue scientifique à comité de lecture. De plus, **chaque partenaire scientifique du projet s'engage à faire mention de l'OHM Vallée du Rhône et du LabEx DRIIHM dans toutes les publications ou les communications des résultats de ses recherches** sous la forme :

*« Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du LabEx DRIIHM, programme « Investissements d'avenir » portant la référence ANR-11-LABX-0010 ».*

Le LabEx DRIIHM et son adresse peuvent également être rappelés en en-tête de l'article (adresse du chercheur) sous cette forme :

*LabEx DRIIHM (Programme "investissements d'avenir" : ANR-11-LABX-0010), INEE-CNRS 3 rue Michel-Ange, 75016 Paris.*

Pour les communications orales et les posters, il est demandé d'apposer le logo de l'OHM Vallée du Rhône et du LabEx DRIIHM à côté de ceux du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) et du CNRS

(disponibles en ligne sur le site du LabEx DRIIHM : <https://www.driihm.fr/logos-des-ohms-et-du-reseau>).

### **Données – Stockage et archivage**

Les lauréat(e)s doivent accepter le principe de transmettre leurs métadonnées via une fiche de métadonnées présentes sur les sites de l’OHM Vallée du Rhône et celui du DRIIHM ; le groupe DATA DRIIHM accompagnera chacun des chercheurs dans cette tâche.

Comme dans tout observatoire, les données ont quant à elles vocation à être versées, après valorisation par leur auteur, directement au système d’information de l’OHM Vallée du Rhône ou à défaut à celui du LabEx DRIIHM. Les lauréat(e)s acceptent donc d’**alimenter la base de données** de l’OHM Vallée du Rhône avec tout ou partie de leurs données de recherche, afin de capitaliser et mutualiser la connaissance scientifique.

De plus, toutes les publications et communications relatives aux projets lauréats doivent être déposées dans HAL, a minima leur référence si vous ne pouvez pas diffuser largement le document en lui-même. Afin que ces valorisations apparaissent dans les collections HAL de l’OHM Vallée du Rhône et du DRIIHM, veuillez à suivre les recommandations de citation de mots clé et du projet ANR « LabEx DRIIHM : ANR-11-LABX-0010 ». Vous trouverez les recommandations sur la page d’accueil de notre collection HAL : [https://hal.archives-ouvertes.fr/OHM-VALLEE\\_DU\\_RHONE](https://hal.archives-ouvertes.fr/OHM-VALLEE_DU_RHONE)

## **Calendrier**

Début de l’appel : **15 décembre 2023**

Date limite de réponse à l’appel : **1<sup>er</sup> février 2024**

Date de publication des résultats : **mars 2024**

## **Contact**

Bertrand Morandi, GRAIE

☎ 04 72 43 88 66

✉ [bertrand.morandi@graie.org](mailto:bertrand.morandi@graie.org)